

Catéchisme de l'Encyclique à l'usage du peuple (1)

(Suite et fin.)

LA RELIGION FONDEMENT DE TOUTES LES ASSOCIATIONS

142° Quels doivent être les statuts et règlements de toutes les associations ?

R. Nous ne croyons pas qu'on puisse donner de règles certaines et précises pour en déterminer le détail. Tout dépend d'une foule de circonstances de temps et de lieu, qu'il faut peser mûrement, et tout ce que l'on peut dire, en général, c'est que l'on doit prendre pour règle universelle et constante d'organiser et de gouverner les corporations de façon qu'elles fournissent à chacun de leurs membres le plus grand accroissement possible des biens du corps, de l'esprit et de la fortune.

143° A quel objet principal faut-il viser avant tout ?

R. Au perfectionnement moral et religieux de l'ouvrier, en excitant en lui l'esprit de piété, en le rendant surtout fidèle à l'observation des dimanches et jours de fêtes, en lui apprenant à respecter et à aimer l'Eglise, à obéir à ses préceptes et à fréquenter les sacrements, qui purifient et sanctifient.

144° Comment déterminer les relations mutuelles des membres pour obtenir la paix et la prospérité de toute société ?

R. Il importe grandement pour cela : 1° que les charges soient distribuées avec intelligence et clairement définies ; 2° que la masse commune soit administrée avec intégrité ; 3° qu'on détermine d'avance, par le degré d'indigence de chaque membre, la mesure de secours à lui accorder ; 4° que les droits et les devoirs des patrons soient parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers, 5° que l'on pourvoie d'une manière toute spéciale à ce que l'ouvrier ne manque jamais de travail ; 6° qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face, non seulement aux accidents soudains et souvent irréparables du travail industriel, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune. Il est désirable aussi que les statuts mêmes de la société chargent des hommes prudents et intègres, tirés de son sein, de régler, en qualité d'arbitres, les réclamations qui peuvent s'élever dans l'une ou l'autre classe.

(1) A la demande de plusieurs confrères qui désirent distribuer le *Catéchisme de l'Encyclique à l'usage du peuple*, en cours de publication dans la *Semaine Religieuse*, nous avons décidé de le publier en brochure. Toute commande que nous recevrons sera acquittée, franco, au prix de trois centins l'exemplaire ou de deux piastres le cent. S'adresser au Directeur de la *Semaine Religieuse*.